

# SYNTHESE DE LA ZONE PASTORALE NANTES-EST

**Paroisses : La Trinité de l'Eraudière – St Joseph et St Georges –  
Ste Marie de Doulon – St Matthieu sur Loire**

## **Présent des paroisses, constats :**

Nos paroisses rassemblent des communautés plutôt chaleureuses, accueillantes, où les paroissiens sont heureux de se retrouver, de se parler avant et après les messes...

Des initiatives qui rassemblent particulièrement : les messes des familles, temps-forts liturgiques et paroissiaux.

De nombreux bénévoles participent à la vie de la paroisse, de façons diverses, et souvent depuis assez longtemps...

Il existe de nombreuses initiatives de solidarité, inscrites dans la durée (accueil, Porte ouverte, Migrants (Matth'accueil), Secours catholique, Pôle solidarité, Petits fragiles...

Des initiatives de rencontres et prières œcuméniques et inter-religieuses (St Georges et plus largement...)

Au fil des années, nos paroisses ont assimilé le remodelage d'il y a 20 ans, permettant les échanges entre clochers... même si c'est toujours à par-faire !

Nous notons cependant l'âge vieillissant des principaux acteurs (prêtres, nombreux fidèles bénévoles...)

Nous rencontrons des difficultés de renouvellement dans des services de nos paroisses... et pour des missions de LEME (pastorale jeunes, catéchèse...)

Difficile d'impliquer les jeunes familles (sauf ponctuellement) : manque de disponibilité, préoccupations familiales ou professionnelles, dispersion le week-end (racines ailleurs...), fluidité de la pratique dominicale...

Baisse progressive des effectifs des enfants en catéchèse (aucun enfant du public à la Trinité de l'Eraudière) et de nos assemblées dominicales, notamment suite à la période du covid ! (mais pas uniquement).

Nous notons la perte du lien avec les quartiers populaires par le manque d'acteurs sur le terrain, tout en encourageant des initiatives (présence de paroissiens dans les associations (ALPAC), centres sociaux, rencontres de quartier...)

Des charges financières plus lourdes (augmentation du coût de l'énergie)

## **Chantier « Territoire » : quel scénario pour l'avenir ?**

### ***Plusieurs évolutions envisagées:***

La fusion des deux paroisses : La Trinité de l'Eraudière et St Joseph-St Georges :

A cause de la proximité géographique et sociologique... Des collaborations (liturgie, catéchèse, services...) se sont développées au fil du temps, surtout avec la présence d'un même curé, Philippe.

Une fusion encore plus large, avec Ste Marie de Doulon pourrait, un jour, aussi s'envisager, formant un ensemble de tout l'est de la commune de Nantes : cela reste aujourd'hui une perspective à approfondir !

La paroisse Ste Marie de Doulon insiste cependant sur le fait de ne pas se disperser et d'être au plus près du terrain. La taille de la paroisse aux 4 clochers n'a pas empêché au fil du temps de rapprocher les différentes communautés. Avec moins de prêtres faut-il plus de covoiturage pour se rassembler en un même lieu, ou bien former des paroissiens au partage de la Parole (Adap... voire des prédications par des laïcs lors des eucharisties) ?

La paroisse St Matthieu sur Loire souhaite garder sa dimension des 3 communes, ayant une plus grande surface géographique et la réalité de 3 communes distinctes. Il est cependant nécessaire dans l'avenir de promouvoir des collaborations plus larges avec les autres paroisses de la zone pastorale (catéchèse, jeunes...).

Des collaborations avec Carquefou sont aussi à envisager, à cause de la proximité géographique et des nombreuses interactions entre nos communes et paroisses - y compris celle de St Joseph St Georges - (enfants scolarisés sur Carquefou, liens existant entre paroissiens de part et d'autre, réalité administrative du canton...).

Une extension des zones pastorales pourrait favoriser la collaboration entre les paroisses Nord-Est de Nantes... (comprenant alors Carquefou) ; tout en respectant les différences de sensibilités pastorales entre nous... Nous notons toutefois le manque de transports en commun...

#### Autres acteurs :

Les Ecoles : *En primaire*, des liens existent avec les paroisses (célébration des temps-forts...) Selon les lieux, la catéchèse a lieu au sein des établissements scolaires, et conjointement avec les paroisses...

*Collèges et lycées* : des initiatives de zone : catéchèse, accompagnement des sacrements (mission de Brigitte, Leme) ... et groupes de réflexion, théâtre... mais lacune aujourd'hui de l'accompagnement des Aumôneries de l'Enseignement public (différents collèges, La Colinière) : difficultés à trouver des candidats pour ces missions.

Les jeunes scolarisés dans des établissements privés coupent le contact avec les paroisses (profession de foi, sacrements préparés au sein de l'école...)

Les Mouvements : ils permettent des liens entre chrétiens de paroisses différentes, les découpages de leurs secteurs étant différents (ACO, VEEA, END, Partage et Rencontre, Scouts, ACE, CCFD, Secours catholique... etc...). Les paroisses leur donnent-elles une place suffisante ? possibilité de témoignages, exemple d'Equipes fraternelles de foi... Les mouvements ont-ils suffisamment le réflexe de collaborer à la vie des paroisses ?

Les Ehpad : (et établissements hospitaliers : Roz arvor Jules Verne, Bellier, La Seilleraye ...) des équipes d'Aumônerie, composées de paroissiens, assurent des visites, des temps de célébration... Cela permet aussi des liens entre paroisses.

#### **Chantier « Gouvernance » : quelles perspectives d'avenir ?**

Nous accueillons globalement les évolutions proposées pour la gouvernance des paroisses dans l'avenir, tout en apportant des observations et questions diverses.

La mission du curé : nécessité de la recentrer sur la dimension pastorale.

Le Coordinateur Pastoral Paroissial (CPP) : c'est un vrai travail, comparé à un cadre de direction, et qui demande une grande disponibilité, plus difficile à demander à une personne bénévole ! Il est important que la mission soit clairement définie, ainsi que la collaboration avec le curé. Il aura un mandat (de 3 ans renouvelable). Sa mission sera reconnue dans la paroisse (par une lettre de mission, l'officialisation d'un ministère... ?)

Il est souhaitable que le CPP réside sur le territoire de la paroisse, mais peut-être pas exclusivement, si nécessaire, par manque de candidat !

L'Equipe d'Animation Pastorale (EAP) : Nous sommes pour une EAP de conduite, composée de 6 à 8 personnes, dont des laïcs en activité professionnelle. Les membres de l'Equipe pastorale (coopérateurs, Lemes, diacres) y participent aussi et c'est là que sont prises les décisions de l'animation de la paroisse.

Se pose la question de la fréquence des réunions : le rythme d'une rencontre hebdomadaire semble difficile, à moins de n'avoir que des permanents ou des retraités !

Le CPP aura un rôle important dans l'animation de l'EAP et celle-ci devra préciser son fonctionnement : peut-être envisager des rencontres plénières et d'autres plus restreintes, tenant compte des disponibilités des différents membres...

Equilibre à trouver entre nécessité d'un travail suivi (fréquence des rencontres) et le choix d'une EAP impliquant une équipe en responsabilité... Il s'agit de soutenir le CPP dans sa mission et de parer au risque de cléricisme dans sa fonction ou dans celle du curé !

Là où il y a création ou agrandissement d'une paroisse, on peut penser à la mise en place de communautés locales par quartiers !

Un Conseil Pastoral Missionnaire (CPM) : nous sommes d'accord pour envisager ce Conseil qui n'existe pas aujourd'hui sur nos paroisses. Il pourra se faire l'écho des différentes réalités sociales, économiques, culturelles... en permettant d'évaluer la vie et les orientations de la paroisse...

Une question : faut-il envisager un tel conseil sur chaque paroisse ? ou l'élargir à deux voisines... ou à la zone pastorale... ? (question des candidats à trouver, intérêt d'une ouverture au-delà du champ de la paroisse...)

Les membres (entre 12 et 15) recevront un mandat. A mettre en place avec souplesse.

Le Conseil des Affaires Economiques de la Paroisse (CAEP) : il garde sa fonction actuelle...

En cas de fusion de paroisses, cela permettra la mutualisation des moyens et énergies... Nos paroisses faisant toutes partie du GSP, nous apprécions sa fonction de péréquation des charges et des recettes et espérons son extension à toutes les paroisses du diocèse, en signe de solidarité financière.

Une Assemblée paroissiale : elle doit être tenue au moins une fois chaque année, pour inviter l'ensemble des paroissiens à s'exprimer sur différents aspects de la vie de la paroisse.

### **Autres points évoqués :**

Formation : la nouvelle organisation des paroisses nécessite une formation spécifique à la conduite du changement, pour accompagner sur le terrain les évolutions nécessaires.

Des plans de formation sont donc à mettre en place pour les nouveaux acteurs (CPP, LEMEs, EAP ...) sans oublier les bénévoles...

Les prêtres extérieurs : Pourquoi pas ! mais avec discernement et le souci d'une bonne intégration. Cela demande de tenir compte de la réalité et connaissance de la paroisse à servir... et aider les prêtres étrangers dans leur inculturation.

Attention aux prêtres « hors-sol »... qui savent par avance ce qu'il faut pour les autres :  
(cf. les communautés nouvelles).

Repenser la pastorale de l'appel :

- quand pourra-t-on appeler au presbytérat comme on le fait pour le diaconat !?
- quand pourra-t-on reconnaître comme ministres institués des personnes qui assurent des services importants dans la vie de la communauté ? (conducteurs des funérailles, responsables de la catéchèse...)
- quand pourra-t-on appeler des femmes à l'ordination... ?

Processus de nomination des prêtres : nous pensons que c'est du ressort de l'évêque et de son conseil. Il est important, cependant, que les nominations tiennent compte de la sensibilité et de l'histoire de chaque paroisse ; pour cela, il est bon qu'il y ait concertation avec le curé prédécesseur, le CPP... Une réflexion au sein de l'EAP pour présenter à l'évêque les réalités et attentes/objectifs de la paroisse peut être judicieuse.

Une question : en cas de décalage entre le curé et ses paroissiens, comment gérer la situation pour ne pas la laisser perdurer au détriment de la vie de la communauté chrétienne !